

Véhicule de fonction

Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur-général

Année financière
2015-2016

Trimestre
Avril à juin

| Dépenses d'essence | Dépenses d'entretien | Coût de location |
|--------------------|----------------------|------------------|
| 1 007,51 \$ | 425,89 \$ | 3 323,07 \$ |

Conformément à son décret de nomination, l'Autorité fournit à Louis Morisset une automobile pour son usage personnel et professionnel. De plus l'Autorité assume les frais d'immatriculation et d'assurances ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'entretien. Toutefois, les dépenses de fonctionnement sont à la charge de Louis Morisset pendant ses vacances et la quote-part des frais reliés à son usage personnel de ce véhicule constitue un avantage imposable en application des règles fiscales.